

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01649

Numéro SIREN : 844 260 687

Nom ou dénomination : 2c&s

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/007767

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2020/007767**  
n°de gestion : **2018B01649**  
n°SIREN : **844 260 687 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 27/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2c&s - Société par actions simplifiée  
3, Allée Pique Bise 42600 Montbrison -FRANCE-

**date de clôture : 31/03/2019**


**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**

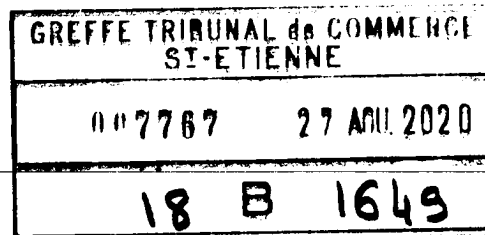



761331

761331


**Bilan**


	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/19
<b>ACTIF</b>			
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement	1 754	87	1 668
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immob. en cours / Avances & acomptes			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 754</b>	<b>87</b>	<b>1 668</b>
<b>Stocks</b>			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>Créances</b>			
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	150		150
Autres créances			
<b>Divers</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	4 258		4 258
Charges constatées d'avance	7 554		7 554
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 962</b>		<b>11 962</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 716</b>	<b>87</b>	<b>13 630</b>





**Bilan**

	<b>Net au 31/03/19</b>
<b>PASSIF</b>	
Capital social ou individuel	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-2 134</b>
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 866</b>
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
<i>Emprunts</i>	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	57
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	57
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 545
<i>Personnel</i>	
<i>Organismes sociaux</i>	
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	42
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	
Dettes fiscales et sociales	42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	120
Produits constatés d'avance	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 764</b>
Ecarts de conversion - Passif	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 630</b>




**Compte de résultat**

	du 29/11/18 au 31/03/19 5 mois	%
<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue	9 600	100,00
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
<b>Total</b>	<b>9 600</b>	<b>100,00</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	11 288	117,58
<b>Total</b>	<b>11 288</b>	<b>117,58</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-1 688</b>	<b>-17,58</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.		
Salaires et Traitements		
Charges sociales	360	3,75
Amortissements et provisions	87	0,90
Autres charges		
<b>Total</b>	<b>446</b>	<b>4,65</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-2 134</b>	<b>-22,23</b>
Produits financiers		
Charges financières		
<b>Résultat financier</b>		
Opérations en commun		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-2 134</b>	<b>-22,23</b>
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
<b>Résultat exceptionnel</b>		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 134</b>	<b>-22,23</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2C&S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 13 630 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 134 euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, recouvrant la période du 29/11/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



**Notes sur le bilan**
**Actif immobilisé**
**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		1 754		1 754
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>1 754</b>		<b>1 754</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1 754</b>		<b>1 754</b>




**Notes sur le bilan**
**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		87		87
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>87</b>		<b>87</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>87</b>		<b>87</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 704 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	150	150	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 554	7 554	
<b>Total</b>	<b>7 704</b>	<b>7 704</b>	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

### Dettes



## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	57	57		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 545	9 545		
Dettes fiscales et sociales	42	42		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 120	1 120		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>10 764</b>	<b>10 764</b>		

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(\*\*) Dont envers les associés 1 000

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 000 euros.

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	900
Banque - Intérêts courus à payer	57
Divers - charges à payer	120
<b>Total</b>	<b>1 077</b>




 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
Charges constatées d'avance	7 554		
<b>Total</b>	<b>7 554</b>		




 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/03/2019
france	9 600
<b>TOTAL</b>	<b>9 600</b>

  
P. Sautereau  
Président 2c&s

**2C&S**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE**  
**5.000 EUROS**  
**Siège social : 3 ALLEE PIQUE BISE**  
**42 600 MONTBRISON**  
**844 260 687 00018 RCS SAINT-ETIENNE**

**DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2019**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf,  
Le mercredi 18 Septembre,  
A 10 heures,

L'associé unique de la société 2C&S a statué sur les questions suivantes :

- Examen du rapport de gestion du président,
- Quitus à la présidence,
- Affectation du résultat.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 31 mars 2019,
- Le rapport de gestion du président.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 mars 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, faisant ressortir un résultat de -2 134.39 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé tiennent compte d'une somme de 1 422 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même Code.

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**TROISIEME DECISION**

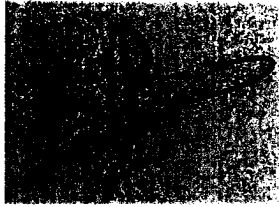
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019, s'élevant à -2 134.39€, en totalité au compte « Report à nouveau ».


Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte de l'absence de distribution de dividendes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Signature :

Patrick SAUTEREAU



  
P. Sautereau  
Président Lc&S